

## Prochain Conseil de Paris

Lundi 15 et mardi 16 février, Hôtel de Ville (4e)

**Le Conseil de Paris se réunira lundi et mardi prochains, avec deux principaux temps forts : la réforme du statut de Paris et la mise en place d'un plan de renforcement de la propreté. Il étudiera près de 200 projets de délibération.**

### Lundi 15 février

**8h15** Petit-déjeuner de presse autour de la Maire de Paris

**9h** Débat sur la réforme du statut de Paris  
*[Suspension de séance à 13h]*

**14h45** Examen des projets de délibération  
*[Suspension de séance à 21h]*

### Mardi 16 février

**9h** Poursuite de l'examen des projets de délibération

**11h** Communication de la Maire sur le plan de renforcement de la propreté  
*[Suspension de séance à 13h]*

**14h45** Questions d'actualité

**16h** Poursuite de l'examen des projets de délibération  
*[Fin de la séance à 21h]*

Ces horaires sont indicatifs et susceptibles d'évoluer selon la durée des débats. Si l'examen des projets de délibération n'était pas terminé le mardi, la séance se poursuivrait le mercredi.

**En marge des débats, les adjoints à la Maire iront à votre rencontre en salle de presse, pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à nous adresser dès maintenant vos demandes d'interviews d'élus, afin que nous facilitons vos prises de rendez-vous.**

Les délibérations sont progressivement mises en ligne sur [paris.fr](http://paris.fr) (*rubrique Municipalité > Conseil de Paris > Ordre du jour*). L'intégralité sera disponible dès lundi matin.

La prochaine séance du Conseil de Paris se tiendra du 29 au 31 mars 2016.

**Contact presse :** Matthieu Lamarre / 01 42 76 49 61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)